



La Pouponnière et l'Abri

CVE Beaumont II
CVE Chailly

DEMANDE DE CHANGEMENT DE FREQUENTATION POUR LES ECOLIERS

(A remettre au secrétariat, à la Direction ou à l'EDE du groupe référence)

Nom et prénom de l'enfant :

Ecoliers 1-2P :

☐ **Période scolaire** : nouvelle prise en charge souhaitée - Veuillez cocher les cases :

		Lundi	Mardi	Mercr.	Jeudi	Vendr.
A - Matin	06h30 à 08h25	☐	☐	☐	☐	☐
B - Midi	11h50 à 13h55	☐	☐	☐	☐	☐
C - Après-midi (2P)	15h40 à 18h30	☐	☐		☐	☐
D - Après-midi	13h55 à 18h30	☐	☐	☐	☐	☐
E - Mercredi matin	08h25 à 11h50			☐		

☐ **Vacances scolaires** – nouvelle prise en charge souhaitée qui doit correspondre aux mêmes jours que durant les semaines scolaires :

		Lundi	Mardi	Mercr.	Jeudi	Vendr.
L - Matin-Midi	06h30 à 14h00	☐	☐	☐	☐	☐
M - Midi-Après-midi	11h50 à 18h30	☐	☐	☐	☐	☐
N - Journée	06h30 à 18h30	☐	☐	☐	☐	☐

Dès le :

Remarques :

- ® Il n'est accepté aucune demande avec effet rétroactif sur la facturation.
- ® Les incidences sur le tarif ont lieu au 1^{er} jour du mois.
- ® La décision se prend en respect du bien de l'enfant et en fonction des disponibilités institutionnelles : une éventuelle mise en attente peut être nécessaire.

Date et signature du ou des parents :

.....

A usage interne uniquement :

- o Demande acceptée le : Visa Direction :
- o Facturation et/ou horaire à modifier dès le
- o Demande en attente dès le :
- o Transmission à l'EDE de référence et aux parents le :